

NON AU CHÔMAGE PAYÉ PAR LES TRAVAILLEURS !

La direction générale de Renault a soumis à signature un accord visant à renouveler le précédent conclu en début d'année. Cela concerne l'indemnisation du chômage partiel. Mais la direction préfère "positiver" en parlant d'Activité Partielle de Longue Durée ! Elle évite surtout de mettre la main à la poche !

Voici la position de notre syndicat :

À Flins, la direction a décidé l'arrêt de toute fabrication de véhicule. Elle va se servir de ce genre d' accord pour accompagner la baisse progressive de la production.

- Elle prépare ainsi l'accompagnement de la baisse de l'activité et des suppressions de postes sans déboursier un centime.
- La totalité du chômage est payée par les salariés (nos congés et la caisse de chômage complètement vide en ce moment).
- Les dirigeants de Renault vont, aussi, vider nos compteurs (sauf le CTC)
- Ils vont mettre en danger les congés d'été.
- Pour nous mettre en chômage partiel, les délais de prévenance sont inexistantes alors que Renault nous demande de prévoir une semaine à l'avance pour un jour de congé et un mois pour une semaine.

C'est pour toutes ces raisons que le syndicat CGT Flins a voté contre la signature de cet accord.

Au final, cette opinion étant majoritaire parmi les syndicats CGT des différents sites, la CGT centrale Renault ne signera pas cet accord.



0% D'AUGMENTATION, VOUS ÊTES D'ACCORD ?

La direction a eu le culot de soumettre à signature un accord de non-augmentation des salaires.

0% : D'accord ou pas ? Devinez la réponse de la CGT !



LES SUPPRESSIONS DE POSTES CONTINUENT

À partir du 1^{er} avril, Daher récupérerait l'activité de la gare routière 896 et des modules de batterie. La direction voudrait réduire le plus possible le nombre de caristes de Renault.

Réduire les effectifs dans tous les secteurs, c'est le calcul des responsables pour, une fois que la direction l'aura décidé, pouvoir arrêter la production de voitures tranquillement. Mais ce n'est pas le nôtre.

Du travail, il y en a pour tous dans l'usine. Pour les caristes de Renault comme pour ceux de Daher.

Tous les postes de travail doivent être conservés.

- **Ceux des travailleurs de Renault**
- **comme ceux des travailleurs de Daher.**